



ÉTUDE DE CAS

Le SDIS 78 choisit Axon pour équiper ses personnels en caméras-piétons et gérer ses preuves vidéo



RÉSUMÉ

Ces dernières années, le niveau de violence envers les pompiers en France a drastiquement augmenté jusqu'à une agression mortelle en 2018. Par conséquent, sous l'impulsion du Ministère de l'intérieur, le SDIS 78 était à la recherche d'une nouvelle technologie qui, tout en contribuant à améliorer la sécurité de ses pompiers, s'avérerait également facile à utiliser et à adopter.

En déployant les caméras-piétons Axon adossées à Axon Evidence, un logiciel de gestion des preuves numériques basé sur le cloud, le SDIS 78 a réussi à modérer les tempéraments, améliorer la formation et mieux protéger ses pompiers tout en gérant efficacement les données issues de ces nouveaux outils.

LES CAMÉRAS-PIÉTONS AXON ET LE LOGICIEL AXON EVIDENCE EN SUPPORT : COMBATTRE LA MONTÉE DES AGRESSIONS

Le SDIS 78 est l'un des plus gros SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) de France et compte 4 000 personnels dont 1 200 sapeurs-pompiers professionnels qui viennent en aide à 1,4 million d'habitants de la banlieue parisienne. Chaque année, les casernes de ce SDIS de catégorie A réalisent près de 100 000 opérations dont 80 % relèvent du secours d'urgence aux personnes.



1200

SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS



26

AXON BODY 2 (DÉCEMBRE 2019)



10

AXON BODY 3 (2020)

Depuis quelques années, lors de leurs interventions, les pompiers sont aussi régulièrement victimes d'agressions. De 2017 à 2021 le SDIS 78 a recensé une moyenne annuelle de 51 agressions verbales et/ou physiques et parfois même des jets de projectiles.

Des violences qui ont donné lieu à 53 jours d'ITT (Interruption temporaire de travail) sur les trois dernières années. **Au niveau national, durant l'année 2018 uniquement, 3 411 pompiers ont été agressés à travers la France et 450 véhicules ont subi des dégradations. Des chiffres quatre fois supérieurs au nombre qui était recensé en 2008***.

Et, c'est d'ailleurs en fin d'année 2018, à la suite de l'assassinat d'un sapeur-pompier, que le Ministère de l'Intérieur a souhaité lancer une expérimentation auprès de SDIS volontaires sur l'ensemble du territoire français et tester l'utilisation de caméra-piétons comme outil de dissuasion.

Afin de gérer cette nouvelle ressource de données, le SDIS 78 a fait le choix d'utiliser le logiciel de gestion de preuve Axon Evidence basé dans le Cloud, se souvient le lieutenant-colonel Sébastien Petitjean, chef du groupement Opérations impliqué dans le projet depuis le début *"Nous avons eu peu de temps entre le moment où nous nous sommes équipés et le moment où nous devons lancer l'expérimentation. C'est l'une des raisons qui nous a poussé à choisir le Cloud. Au début, il a fallu monter un dossier administratif conséquent car il n'y avait pas de précédent mais cela nous a permis de gagner du temps par la suite."*

Il continue : *"Notre serveur est basé en Irlande et le logiciel conserve automatiquement les vidéos sur une période de 6 mois puis les supprime sans notre intervention. Celles qui font l'objet d'une investigation sont quant à elles conservées 3 ans, en accord avec le cadre réglementaire."*

UN OBJECTIF TRIPLE : LA DISSUASION, LA MODÉRATION ET LA PREUVE.

Sur la période, le lieutenant-colonel Sébastien Petitjean a dénombré 185 déclenchements de vidéos volontaires dans le cadre d'opérations de secours aux personnes.

Nous sommes moins confrontés à des situations qui justifient le déclenchement de la caméra par comparaison à ce que peut vivre la police. Un pompier doit l'utiliser deux fois dans l'année. Pour cette raison, au début de l'expérimentation, nous avons été confrontés à une problématique d'acculturation à son utilisation, mais depuis le déploiement des AB3, son port est entré dans les mœurs au sein des équipes.

*Colonel Sébastien Petitjean,
chef du groupement Opérations,
SDIS*

Les caméras ont fait leur preuve quant à la modération des tempéraments aussi bien ceux des agresseurs que ceux du personnel qui doit leur faire face. A date, trois vidéos ont été réquisitionnées par un officier de police judiciaire (OPJ) dans le cadre d'une plainte pour agression sur un pompier.

* https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/E-9-2020-004618_EN.html#def3

Par ailleurs, cinq vidéos ont déjà fait l'objet d'une anonymisation et trois autres sont en préparation pour venir compléter les formations prévues. Elles sont notamment utilisées dans le cadre des formations de formateurs. Auparavant, les pompiers n'avaient pas la possibilité de revoir les vidéos capturées lors d'incident et donc de s'améliorer sur cette base afin d'être plus efficace lors des interventions futures.

Avant de commencer à utiliser les caméras-piétons, nous avions prévu de tester plusieurs caméras sur le SDIS 78, mais en fin de compte nous ne l'avons pas fait car les caméras-piétons et le logiciel d'Axon nous ont rapidement donnés satisfaction. Les caméras sont abouties sur un plan technologique, le matériel est de qualité et sa conception repose sur une expérience solide des policiers.

*Colonel Sébastien Petitjean,
chef du groupement Opérations,
SDIS*

